

Dijon. 1<sup>er</sup> Mars 1897

Mon cher cher ami,

je suis péniblement surpris  
de ce que vous me dites au sujet  
de notre ancien élève Laillet. Ne  
me trompe-je pas de personne ?  
Elle qui j'ai connue, portant ce  
nom, et que j'ai eu l'annéé  
dernière à ma conférence de doctorat,  
devait faire cette annéé son  
service militaire. Et, d'après ce  
que m'avait dit de lui M.  
Guignard notre bibliothécaire municipal,  
qui s'y intéressait fort, je croisais  
me rappelle qu'il devait avoir  
une indiscrétion de fortune, qu'il  
avait même été très-avantageé  
par un oncle défunt - Expr.

que ce soit lui ou un autre -  
lui plus qu'un autre, devrais-je  
dire, ~~il faut échapper à~~ (ça  
veut que j'ai connu était un  
garçon de ménage et très-digne d'intérêt)  
il faut faire tout le possible pour  
l'aider dans sa recherche actuelle.

Or, ce ce qui touche le Léonard,  
je doute fort qu'il y trouve une  
situation à sa convenance, et  
surtout pouvant lui offrir  
l'avenir qu'il mérite - Au  
contentieux, il y a peu de place.  
Et, en dehors du poste de chef, si  
ans hier que les autres ne sont  
guère que des officiers de gratté-papier.  
La comptabilité et le service  
de correspondance devraient assurément  
occuper plus de personnes. Mais ce  
sont des emplois bien médiocres  
qui il faut aborder très-prudem-

tement arrivé à quelque chose de sérieux,  
et par l'accès dequel j'imagine  
que le diplôme de licencié en  
droit est de peu de considération.

En surplus, comme je suis assez  
mal éclairé personnellement sur tout  
cela, voici ce que je sais pour l'instant  
de plus pratique. M. Saint-Girono,  
le chef de contentieux de M&S  
Gérardie et L<sup>es</sup>, est parti hier  
pour Toulouse. Nous l'avons vu au  
passage. Il allait à Toulouse pour  
peu de jours. Mais je pense qu'il  
y sera encore mardi. Il doit  
demander <sup>à l'appuyer</sup> la Maison de Toulouse  
du Léonard : ou, en tout cas, on saura  
là où il est encore à Toulouse, ~~ou~~  
et quand on a chance de le trouver.  
C'est au n° 1 du Boulevard  
Balesches, en face la Bourse  
au premier, au-dessus ou à côté

du Restaurant Lucas. M. Laillet pourra s'y rendre le plus tôt possible en sortant de chez vous et chauffer à moi M. Saint-Gions. Le lui-dit que vous avez vu, je vois, où mon mariage est un homme très-bon, très-simable et très-sérieux. Toutefois, c'est l'homme le mieux à même de renseigner M. Laillet sur les déboulés que peuvent offrir, en ce moment, les bureaux du Creusot. M. Laillet pourra se présenter à M. Saint-Gions de votre part (si vous l'y autorisez) et, en tout cas, de la manière y mis d'autreways cesser un mot qui arrive à Saint-Gions demain matin, si il est encore à Paris. — Vous apprendrez cette visite éventuelle.

Il me semble que M. Laillet travaille mieux son affaire dans les Ententes que dans les Compagnies de chemins de fer, soit de grandes Sociétés financières.

Les contentieux sont plus importants  
que ceux des Sociétés industrielles;  
il y a moins de chances d'y prendre  
place et d'y arriver sans faire un  
avancement régulier.

je suis confus de ne pas  
écrire ainsi que sur une nouvelle  
lettre de vous et pour les renseignements  
 demandés je n'oublierai pas pourtant  
 que j'enverrai une lettre. Mais  
 notre vie est devenue si uniforme  
 si peu mouvementée depuis si  
 longtemps que je ne voyais rien  
 à ma déposition pour vous  
 intéresser. Dès autres ou par  
 des lettres le peu de nouvelle  
 bâche que portent actuellement nos  
 voies et chemins. J'aurais  
 chargé aussi M l'abbé Brinké,  
 que j'aurais eu le plaisir de voir  
 grâce à une combinaison fortuite  
 de retards et d'accidents extraordinaire,

de vous parler ainsi que à Madame  
Galissonnière tous nos souvenirs. Je  
suis bien heureux de penser que vous  
avez, en ce moment, quelque chose  
qui vont vous renforcer le  
cœur et qui je l'espère, grâce à  
l'optimisme de cet excellent abbé  
Brintel renforcent renforce le vôtre,  
mettant un peu de bleu dans  
tout votre ciel, jusqu'à ce que le  
printemps fasse à son tour vader et  
fleurir l'entourage si clair et si  
gai de votre ermitage acréen.

J'aurais pas mal entendu parler  
dans le monde ecclésial, que j'ai  
toujours la manie de figurer  
des idées de Mauria Blondel, et  
que bien que les dominicains  
ont rompu quelques lances avec lui.  
Mais combattaient-ils bien sur le  
même terrain ? C'est ce qui me  
troussait assez douloux. En tout cas,

je connais bien le mal et le bête  
et les armes, pour avoir un avis sur  
la question.

Par contre, et puisque il faut que  
chaque lutte dans son petit domaine,  
j'ai un assez de loisirs ces temps-ci  
pour me mettre à l'étude de se  
questions de méthode juridique,  
dont nous avions parlé ensemble  
fin décembre. Je suis de plus en  
plus convaincu qu'il y a beaucoup  
à faire de ce côté. Et que vous  
m'écrivez aujourd'hui de la  
constituation arrivée à point pour  
concorder avec les idées que j'achète  
à mettre sur pied. Il est absolument  
certain pour moi qu'on a ~~absolument~~  
dématérialisé le rôle de la constitution  
et qu'on est tombé en plein  
dans le piège que Lassigny avait  
merveilleusement signalé au  
commencement du siècle. Faut-il en  
renoncer au droit coutumier ? Je ne le crois

pas, pour ma part, et j'aimerais même que  
je n'en vois pas bien le moyen. Mais il  
suffit de constater que le droit écrit est  
insuffisant. Cela seul nous autorise à  
élaborer, à côté et en dehors des formules,  
un droit plus souple, plus vivant, et  
qui restera toujours moderne, puisqu'il  
se transformera de lui-même. Ce ne sera  
pas tout à fait le droit contemporain,  
comme on le connaît jadis et comme  
Lavoisier lui-même le caractérisait dans  
sa définition trop rigide. Ce sera un droit  
contemporain nouveau style, édifié en théorie  
sur les assises fournies par la science sociale,  
s'adaptant, par la pratique, à toute  
la variété des circonstances et des intérêts.  
Subtilement il faut, à ce droit nouveau, assigner  
une méthode précise. C'est le point délicat,  
et encore peu扶ッ, je sens. — Vous  
m'étonnez beaucoup en me disant qu'a  
bien en brevet la codification privée, avant  
de s'attaquer à la codification publique.  
J'avoue que, sur le terrain criminel,  
je suis plutôt porté à reculer,  
ou du moins à attendre que on ait  
modifiée à fond nos nouvelles  
politiques, qui, à l'heure actuelle,  
me semblent commandez à tout  
prix, l'exclusion de l'arbitraire  
dans l'application de lois.

Ton envoi aux méthodes  
à intégrer dans la présente  
ville, je vous avais dit naguère  
que j'comptais pourri faire  
quelque chose et que j'désirais  
pour ce travail l'accueil de la  
Revue internationale de l'enseignement.  
Maintenant que j'commence  
subllement à réunir le matériel  
et à rassembler les idées nécessaires  
au travail que j'avais en vue, je  
m'aperçois que même en me limitant  
à l'essentiel, j'ai fait long  
pour une Revue de caractère général.  
Comme, tout d'autre part, j'ai vu  
aucune, dans le domaine de laquelle  
rien mieux ce que j'voulais faire, j'  
n'abandonne pas tout-à-fait ma  
petite idée, sauf à me résigner  
en l'espérance de cause, ou notre  
Revue bourguignonne dont je  
uis les complaisances infinies.

d'ailleurs, l'heure est loin de presse  
et je me rends compte que j'ai  
encore beaucoup à rechercher et où  
l'ami pour me documenter avant  
de mettre mes idées au net. Et,  
comme j'ai promis à Desteauz,  
un petit pot pourri de questions  
minimes par la Reine Bourguignonne  
qui m'a été interrompu, pour exécuter  
ma promesse. De sorte que je  
peux dès maintenant que mon  
tasseau ne sera pas en état d'être  
bûti avant juillet prochain et que  
je ne pourrai compléter l'œuvre  
qu'au cours des vacances d'automne.  
J'ai feuilleté avec intérêt le  
Bulletin pétentien qui contenait votre  
première article sur la tentation. Je serai  
très-heureux de vous faire parvenir  
si vous pourrez disposer d'un trajet à  
part, comme nous en allons nous l'annoncer.

Ma femme adoue à Madam Gallo  
ses affabulations sonores, auquel je joins  
ma très-spectaculaire hommage. Bon fils me conte  
mes bâmoises un souvenir particulièrement fidèle  
en tant qu'il superbe cœur que vous lui avez  
donné. Plus tendres caresses à vos enfants.  
Je vous redis toute mon amitié F. Gony

77



Monsieur Raymond Lalailles,

Professeur agrégé à la Faculté de droit.

10 bis. rue du Re-aux-Clercs.

Paris.

